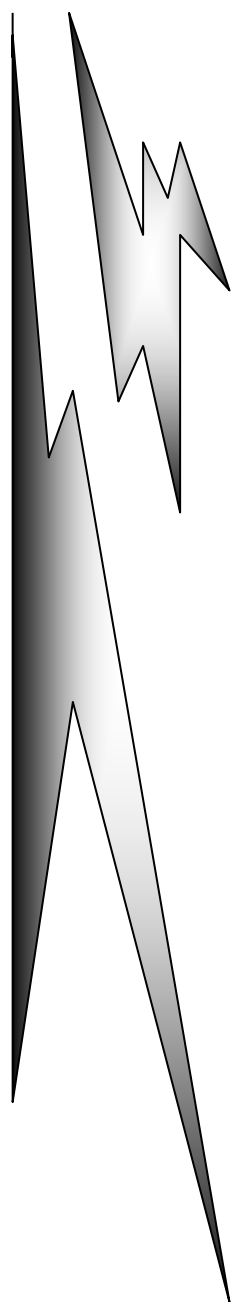


Bulletin d'Information Communal



DIMANCHE 24 MARS
CRUX LA VILLE

LE COMITE DES FETES VOUS PROPOSE

FÊTE DU
chocolat

JÉRÉMY POUILLIN
CHOCOLATIER



CHASSE A L'OEUF A 11H
ENFANT -12 ANS ACCOMPAGNE

REPAS : 15€/adulte - 7€/enfant (-10ans)

10H/18H

Vente de chocolat et atelier découverte enfants
Exposition artisans et artistes locaux
Vente et dégustation vins de Loire

INFOS et reservations : 07 82 99 92 46 / 06 74 35 12 14



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2023 Séance ordinaire

L'ensemble du contenu des délibérations est affiché dans le couloir de la Mairie

Demande subventions 2024 : DETR, DCE, Camosine

Pour poursuivre la réfection de la couverture de l'église, le conseil municipal décide de solliciter différentes subventions. Le montant HT du projet s'élève à 56 146.95€. Le plan de financement prévu est le suivant DETR : 22 458.78€, DCE : 7 229.00€, Camosine : 4 000.00€, autofinancement : 22 459.17€.

Demande subventions DETR 2024 2e Projet Enfouissement lignes téléphoniques

Pour réaliser les travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques dans le bourg de Crux la Ville, le conseil municipal décide de demander de la DETR, en priorité 2 dans les demandes de DETR 2024
Le montant HT du projet s'élève à 22 800.00€ HT. Subvention sollicitée : 8 120.00€

Décision modificative N°3

Pour prendre en compte la taxe TEXC en 2023 ainsi que des dépenses liées aux illuminations extérieures, le conseil valide les décisions modificatives suivantes :

Pour la Taxe TEXC : Article 615221 : -221.00€ ; Article 739118 : + 221.00€

Pour les illuminations de Noël : Article 32135 opération 307 : -802.00€ ; Article 2135 opération 319 : + 802.00€

Augmentation tarif cantine scolaire au 1er janvier 2024

Le tarif des repas pour la cantine scolaire passe de 3.80€ à 3.99€

Décision Modificative N°4 :

Ajustement de crédits pour les dépenses d'aménagements extérieurs :

D 212-305 Barbecue et aménagements du Merle : + 300.00€ ;

D 2184-317 : Mobilier Mairie Ecole : - 300.00€

Décision Modificative N°5

Augmentation crédits frais acte notarié : Achat parcelle AB106

D2111-310 : achat parcelle AB110 : +500.00€ ; D 2151-314 : pluvial Cloiseau : -500.00€

Décision Modificative N°6

Ajustement crédits sur opération 315

D 212-305 : barbecue et aménagement Merle : -300.00€

D 2181-315 : aménagements divers : +300.00€

Révision des durées et tarifs des concessions du cimetière

Pour répondre à la réglementation, le Conseil Municipal décide de rectifier les durées et tarifs des concessions au cimetière comme suit : concession trentenaire : 500€, concession cinquantenaire : 700€

Amende pour enlèvement de dépôts illicites sur la commune

Le conseil municipal décide de modifier le montant des frais demandés pour l'enlèvement d'objets déposés illicitement sur un lieu public ou privé de la commune : il est maintenant porté à 300.00€.



Délibération portant création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité. Article L.332-23 1° du CGCT

M le Maire expose qu'il est nécessaire avant le départ à la retraite de la secrétaire de mairie d'effectuer l'archivage de dossiers dans l'ensemble des domaines d'activité du secrétariat et propose au conseil municipal de créer, du 01 janvier 2024 au 30 avril 2024, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint administratif dont la durée hebdomadaire de service est de 27H et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de quatre mois suite à un accroissement temporaire d'activité.

La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 370 indice majoré 368, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

Instauration prime pouvoir achat exceptionnelle

Le conseil municipal décide d'instaurer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics.

La rémunération prise en compte est celle perçue du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023

Montant forfaitaire de la prime de pouvoir d'achat

Inférieure ou égale à 23 700 € 478€

Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 € 500 €

Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 € 500 €

Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 € 500 €

Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 € 400 €

Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 € 350 €

Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 € 300 €

L'ensemble de la délibération est affiché dans le couloir de la Mairie.

Bail B675 avec M. Valérian Gauche à compter du 01-01-2024

M. Bernard DURCY a informé le Conseil Municipal qu'il demandait à résilier le bail de la parcelle B675 au 31-12-2023, en raison de son départ à la retraite. M. Valérian GAUCHE a demandé à exploiter cette parcelle. Les exploitants voisins ont été contactés et ne sont pas intéressés.

La base, pour les terres et les prés de 3ème catégorie, est fixée entre 61.37€ et 105.21€ l'ha. Le Conseil Municipal décide de louer à M. GAUCHE la B675 dans les mêmes conditions que celles établies avec M. DURCY, soit :

- La parcelle B675 de 1ha75a est louée pour une surface de 1ha10a. Le montant du fermage 2023 était de 86.91€ sans les charges, soit 79€ l'ha.
- Un état des lieux sera effectué avant la signature du bail.
- Le règlement du fermage est demandé en novembre de l'année en cours.

Le bail sera passé auprès de Me Bloin, notaire à Châtillon-en-Bazois.

Soutien à la demande d'urbanisme de M. Michael MUNDEN sur la parcelle ZE 51

M. Michael MUNDEN a déposé une demande de permis de construire référencé PC 058 092 23C0006 pour la construction d'un garage de 45.20m² sur la parcelle ZE 51.

Le conseil municipal soutient le projet de M. MUNDEN et sollicite l'avis de la Commission Départementale de Préservation des espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) pour obtenir un avis favorable à la réalisation de ce projet.



Sollicitation d'un avis favorable à la demande de CUB de la commune sur la parcelle ZP 73

La municipalité de Crux la Ville souhaite développer le tourisme sur la base de loisirs du Merle en implantant de nouvelles constructions. Celles-ci compléteraient l'offre d'hébergement dans notre secteur en basse saison lorsque le camping est fermé. Le conseil municipal sollicite un avis favorable de la Commission Départementale de Préservation des espaces Naturels Agricoles et Forestiers pour réaliser ce projet.

Demande d'acquisition de la sur-largeur de la voie communale N°4

L'Association ATAPH a sollicité l'acquisition de la sur-largeur de la voie communale N°4 aux Maisons du Bois, en vue du stationnement de véhicules aménagés pour personnes à mobilité réduite, ou de véhicules volumineux. Le conseil municipal décide de conserver la sur-largeur dans le domaine public pour qu'elle puisse être utilisée par tous et d'installer un panneau sur un emplacement de cette sur-largeur afin de réserver un emplacement de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Modification horaires éclairage public

- Éclairage des rues à compter de 6h30 le matin avec extinction des feux le soir à 21h00.
- Pour l'illumination du clocher le soir, extinction à 21h00.

Dissolution du SITS de St Saulge

Les membres du Syndicat Intercommunal du Transport Scolaire de St Saulge ont voté le 7 novembre 2023 la dissolution du syndicat. Le conseil municipal vote la dissolution du SITS de St Saulge.

Convention pour dépôt du tableau l'Ange Gardien de Jean-Baptiste de Champagne au Musée de la Faïence de Nevers

Le conseil municipal accepte de signer une convention pour cinq ans, renouvelable tacitement soit dix ans au maximum, avec la ville de Nevers, pour le dépôt au Musée de la Faïence et des Beaux-Arts de la toile de Jean-Baptiste de Champagne "l'Ange Gardien ou l'Echelle de Jacob".

Inscription de la commune au fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du fonds vert pour réaliser ces investissements (rénover les toitures de bâtiments communaux et faire poser des panneaux photovoltaïques).

Plan de financement : enfouissement des lignes téléphoniques tranche 1

L'embellissement du Bourg passe par l'enfouissement des réseaux téléphone, fibre et électricité.

Pour réaliser les travaux de la tranche 1, le Conseil Municipal décide de solliciter différentes subventions. Le montant HT du projet s'élève à 72 350.00€ HT. Le plan de financement prévu est le suivant : DETR : 14 470.00€, Participation EP SIEEEN : 28 730.00€, Contrat cadre : 14 470.00€, autofinancement : 14 680.00€.

Plan de financement : réfection couverture église tranche 3

Pour poursuivre la réfection de la couverture de l'église le conseil municipal décide de solliciter différentes subventions. Le montant HT du projet s'élève à 56 146.95€. Financement : DETR : 22 458.78€, contrat cadre : 11 229.29€, Camosine : 4 000.00€, autofinancement : 18 458.88€.



Validation des zones d'accélération d'énergies renouvelables

Le Conseil Municipal identifie et valide les zones d'accélération suivantes : les couvertures des bâtiments publics, agricoles et privés, pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes.

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES : VOTRE AVIS COMPTE !

A l'horizon 2030, 40% des énergies consommées devra provenir des énergies renouvelables.

Les énergies renouvelables constituent une réponse aux défis énergétiques et environnementaux actuels (loi APER).

Pour réussir cette transition, plusieurs pistes nous sont proposées :

-le photovoltaïque au sol et sur les bâtiments

-l'éolien

-la méthanisation

-l'hydroélectricité

-la chaleur renouvelable (identifier les besoins de chaleur des bâtiments communaux).

La commune de Crux-la-Ville par délibération du conseil municipal du 12 décembre 2023, permet l'installation de photovoltaïques en toiture sur les couvertures des bâtiments communaux, agricoles et privés pour ceux qui le souhaitent. Afin de définir les zones d'implantation terrestre des énergies renouvelables sur le périmètre de la commune et de répondre au mieux à vos projets, il nous est demandé de solliciter vos avis via le site de la commune ou lors des heures d'ouverture de la mairie. Ceux-ci seront étudiés lors d'un prochain conseil municipal et transmis en préfecture.

-0-

ELECTIONS EUROPÉENNES : elles se dérouleront **le dimanche 9 JUIN 2024**. 81 députés seront élus en France sur 720 membres européens au total.

Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour vous inscrire en mairie (avec justificatifs d'identité et de domicile).

ANALYSE DE L'EAU

Prélèvement du 21 novembre 2023

Chlore libre 0,41mg/l, chlore total 0,43mg/l

pH 7,9



Les paramètres microbiologiques (bactéries, entérocoques) sont inférieurs à 1n /(100ml)

Conclusion : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Résultats complets sur le site : sante.gouv.fr

AFFOUAGES

À la suite de travaux forestiers entre Viard et Les Brûlées, la mairie a la possibilité d'organiser les affouages 2024. Le volume réalisé sera compris entre 250 et 300 stères.

Afin de satisfaire le plus grand nombre de demandes, une répartition pourra être mise en place.

Le prix des affouages sera fixé lors du prochain conseil municipal.

La demande des affouages est jointe à ce bulletin Infos Crux.



RÈGLEMENTATION SUR LE FEU. RAPPEL

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie en respectant les règles.

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 € maximum.

ÉTAT CIVIL

Décès

Ils nous ont quittés en 2023

Gérard Slowinski 21 octobre 2023

Michelle Brunet le 10 décembre 2023



PAROISSE

Une messe sera célébrée **dimanche 28 juillet 2024 à 10h30** en l'église Saint Nazaire et Saint Celse de Crux-la-Ville. Toute information concernant les célébrations sont consultables dans une vitrine sur la porte de l'église. Un grand merci à Denise qui assure toute l'année l'entretien de l'église.

Le site internet paroissial : <https://p-stpcn.com> indique toutes les messes prévues au Cœur de la Nièvre.

Tél.03 86 84 16 29 Mail paroisse.saint.paul@nievre.catholique.fr



INFORMATIONS PRATIQUES



JOINDRE LA MAIRIE ouverture au public : **mardi, jeudi, samedi de 9H à 12H**
Merci de respecter ces horaires sauf urgence.

Tél **03 86 58 35 65**

Mail mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

Site Internet <https://crux-la-ville.fr>



Panneau Pocket : 405 smartphones ou tablettes possèdent Crux la Ville dans leurs favoris. Sur le dernier mois 3171 lectures ont été réalisées. L'application mobile de la mairie est également consultable sur le site Internet.



AGENCE POSTALE

Horaires : du mardi au samedi de 9h à 12h30

Dépôt de pain du mardi au dimanche de 7h30 à 12h30. Il faut passer commande la veille avant 20h auprès de Flavien au 07 84 65 81 41 breadycrux@gmail.com

Les services de l'agence postale

Affranchissement des lettres et des colis ordinaires ou recommandés, vente de timbres-poste, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo, dépôt et retrait des lettres et colis, dépôt des procurations courrier, services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition).

Pour tout achat important en nombre (ex : timbres avant augmentation) merci de prévenir quelques jours à l'avance. Des factures sont fournies sur simple demande pour les sociétés, cuma et autres entreprises.

Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 500€ par période de 7 jours, par compte et par personne.

Au moyen de la tablette numérique, après obtention de codes personnels, vous pouvez effectuer des virements du montant à votre convenance sur vos comptes postaux.

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous pouvez également consulter ou effectuer des démarches sur les services de la Poste et des Sites Publics : Préfecture, Pôle Emploi, Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Service Public, Legifrance, Amendes, Cadastre.

A Crux la Ville, on a l'esprit de service : votre agence est susceptible d'aider les habitants à ne pas rester seuls dans leur coin, sans contact téléphonique, voire par le biais d'internet, grâce aux services ARDOIZ (tablette simplifiée) ou VSMP (Veiller Sur Mes Parents).

L'agence participe aux objectifs que nous partageons tous avec le Groupe La Poste, à savoir, la lutte contre la fracture numérique et l'augmentation du pouvoir d'achat des Français grâce à ses offres avantageuses.

L'Agence Postale Communale est accessible à tous les habitants.

ASSISTANTE SOCIALE

Notre assistante sociale, Marlène Moreira, est rattachée au site d'action sociale de Corbigny rue du Loup.

Elle tient des permanences à Saint-Saulge le lundi après-midi et le mercredi matin sur rendez-vous.

Tél **03.86.93.46.30** pour prendre rendez-vous ou pour toute autre demande.

TAXIS A CRUX LA VILLE.

Le taxi qui exerce à Crux-la-Ville est conventionné et donc tout à fait habilité à vous transporter pour vos rendez-vous médicaux, à la condition que vous répondez aux critères établis par la caisse d'assurance maladie.

Christine MASSART Tel : 06 38 63 29 93.



CCACN (Communauté de Communes Amognes Cœur-du-Nivernais)

site internet : www.cc-amognescoeurdunivernais.fr

Facebook: www.facebook.com/com.des.amognes



Contacts : 03.86.58.46.22 du lundi au vendredi (standard de 9h à 12h)

mairie de St Benin d'Azy 1, Place de la République, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi **mail:** contact@ccacn.fr



OFFICE DE TOURISME CŒUR DE NIEVRE

2, Rue du Commerce 58330 – SAINT-SAULGE

03.86.58.25.74

ot.coeurdenievre@gmail.com <https://www.tourismecoeurdenievre.com/>

Ouvert le 9 avril 2024 du mardi au samedi inclus de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Voici quelques nouvelles de l'OFFICE DE TOURISME et des événements passés et à venir

Peu d'activités pour l'OT l'hiver, si ce ne sont les réunions OT/ Comcom pour le bilan de la saison passée, le budget prévisionnel et le plan d'actions pour la saison 2024, ainsi que la prise de contact avec les prestataires locaux (hébergeurs restaurateurs prestataires de services et ou d'activités, etc..) afin d'alimenter la base de données touristiques et préparer ainsi la saison 2024 ensemble.

2 animations pour cet été :

- 4 soirées " les nuits étoilées" en partenariat avec la Société Astronomique de Bourgogne : **une sur St Saulge** et une à Baye en juillet et en août (dates à confirmer)
- Des sorties avec les ânes autour de l'étang de Baye sur juillet et août (dates et détail à confirmer)



Le 26 mars l'événement annuel des offices du tourisme : *la Bourse d'échange* aura lieu à Guipy. C'est une journée pendant laquelle les offices et les prestataires locaux récupèrent et échangent leurs documentations touristiques.
- L'ouverture de l'Office à St Saulge aura lieu le mardi 9 avril 2024 dès 9h.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

- L'ouverture du Bureau d'informations touristiques de Baye ouvrira comme l'an passé 7 jours sur 7 du 1er juillet au 31 août 2024 de 11h à 18h.
- la célèbre Montée de la Vache à St Saulge le week-end des 4 et 5 mai 2024
- le 2 juin : Visite guidée de St Saulge pour des pèlerins séjournant sur Nevers.
Le triathlon sur et autour de l'étang de Baye organisé par ASAV Triathlon.



Retrouvez toutes nos informations et manifestations sur <https://www.tourismecoeurdenievre.com/>



ESPACE SOCIOCULTUREL CŒUR DU NIVERNAIS – FRANCE SERVICES
1, Place de la République Saint-Saulge

Tél: **03.86.58.21.10** Mail: contact@escn58.info <http://www.escn58.info>

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Des difficultés avec Internet ?

L'espace **FRANCE SERVICES** porté par L'Espace Socioculturel Cœur du Nivernais est là pour vous accompagner. Nos horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Et sur rendez-vous (à privilégier pour vous éviter d'attendre) au **03.86.58.21.10** mardi 8h30-12h /13h30-17h30 jeudi 8h30-12h vendredi 8h30-12h/13h30-16h30.



UNITÉ LOCALE NIVERNAIS MORVAN

4, rue du Champ de Foire 58330 St Saulge Tél. 09 67 01 02 12

L'Unité Locale Nivernais Morvan continue ses actions sur son territoire : les aides alimentaires et financières, le transport social avec chauffeur bénévole – Croix-Rouge mobilités, le transport vers l'épicerie solidaire de Nevers 2 fois par mois. La vestiboutique de Saint Saulge est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h. Samedi de 9h30 à 11h30

Nos réalisations :

- Intégration de la commune de Prémercy et ses alentours et de la commune de Moussy dans notre réseau afin de couvrir des zones blanches et d'être en lien avec les deux assistantes sociales qui se partagent le secteur. Cette intégration permettra ainsi de pouvoir satisfaire les demandes d'aides financières et alimentaires des familles en situation de précarité de ce secteur.

-Achat d'un 2ème Zoé électrique sur Corbigny dans le cadre de la Croix-Rouge mobilités afin de faciliter le transport solidaire sur ce secteur. Cela permet d'accroître la proposition de mobilité sur le secteur du Morvan.

Nos Actions :

-Participation au marché artisanal de Moussy avec présentation des premiers secours et démonstration du défibrillateur animé par Mr Almeida. Cette animation a attiré du monde et a permis de présenter les premiers gestes qui sauvent.

-Participation à la descente de la vache à Saint Saulge en Octobre dernier où notre stand a permis de renseigner les personnes sur nos actions.

-Participation le 2 décembre au marché de Noël de Saint Saulge.

-Organisation d'une sortie cabaret à Vierzon au mois d'octobre 2023 pour les personnes de 65 ans et plus à faibles revenus ; tous les participants sont revenus enchantés de cette journée !

et d'un Repas dansant à Saint-Saulge le dimanche 18 février 2024 avec Thierry Moreau à l'accordéon et son orchestre.

REPAS DANSANT
DIMANCHE 18 FÉVRIER 2024 – 12H
Salle des fêtes – Mairie de Saint-Saulge
Menu (hors boissons)
Adultes : 20 € – Enfants (< 10 ans) : 11 €
Aperitif et ses amuse-bouches
Feuilleté de foie gras sur lit de salade
Noix de jume de bœuf et son gratin dauphinois
Fromage
Mousse au chocolat et crème anglaise
Café
Dîner dansant animé par l'orchestre de Thierry Moreau et son accordéon
Réglement (non remboursable, sauf raison médicale) à la réservation au plus tard le 10 février 2024 dans les boutiques de Château-Chiron, Corbigny, Lormes, Saint-Saulge, Tarnay
UNITÉ LOCALE NIVERNAIS-MORVAN CROIX-ROUGE FRANÇAISE

INFORMATIONS PRATIQUES.....

GENDARMERIE Voici les horaires d'ouverture au public de la Communauté de Brigades de Saint-Saulge

Brigade de Saint Saulge : Du lundi au Samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Brigade de Chatillon-en-Bazois : le jeudi de 8h à 12h

Brigade de Brinon-sur-Beuvron : le dimanche de 9h à 12h.

URGENCE 114

Le 114 est le service public d'urgence gratuit 24h/24, 7j/7, réservé aux personnes sourdes, aveugles, malentendantes ou aphasiques, pour contacter les secours (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) les plus proches en visio, texte, voix, images. Explications complètes sur le site www.info.urgence114.fr

DESTRUCTION DE SANGLIERS

Les lieutenants de louveterie Jean-Luc Goby et Jean-Michel Blond sont chargés de procéder à des tirs de nuit et, si nécessaire, à des battues administratives jusqu'au 31 mars 2024 inclus, afin de détruire les sangliers causant des dégâts sur les exploitations de M. Xavier Clerc.

AGISSONS POUR LES MARES

Le Parc naturel régional du Morvan (PnrM) et la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA-OFAB) mènent un programme visant à préserver et restaurer les mares sur les secteurs bocagers. Nous recherchons des mares en vue de leur restauration, sans frais pour les propriétaires.

Les actions possibles sont curage, reprofilage des berges, mise en lumière, mise en défense, retrait des poissons... Cette opération est ouverte à tous.

Contactez-nous ! Léa Perrelle (PnrM) 03 86 78 79 26 lea.perrelle@parcdumorvan.org



Un engagement pour la biodiversité : les participants deviennent Refuge mare, ils s'engagent à ne pas combler la mare, ne pas la polluer et ne pas y mettre de poissons.

<https://observatoire.shna-ofab.fr/fr/refuge-mares-688.html>

IMAGINE LA JEUNESSE !

5 RENCONTRES

- 12 Février - Decze
salle des fêtes - 6 Bd du Dr Galvaing
- 12 Mars - Clamecy
salle Romain Rolland - Place du 19 Août
- 2 Avril - Nevers
café charbon - 10 Rue Mademoiselle Bourgeois
- 29 Avril - Château-Chalon
salle Louise Michel - 1 bis Place Gudin
- 14 Mai - Cosne-sur-Loire
salle de conférence du Pavillon Loire - Rue du Général de Gaulle

dylan.haccoun@nievre.fr
03.86.93.01.97 - 06 99 52 29 74
imagineLANIEVRE
imagineLANIEVRE

JEUNES NIVERNAIS, VOUS AVEZ LA PAROLE !

Cette année encore le département organise « Imagine la jeunesse ». 5 rencontres sont proposées : 12 février salle des fêtes de Decize, 12 mars salle Romain Rolland à Clamecy, 2 avril au café Charbon à Nevers, 29 avril salle Louise Michel à Château-Chinon, 14 mai salle de conférence du Pavillon Loire à Cosne-sur-Loire.

Renseignements : 03 86 93 01 97 - 06 99 52 29 74

Imaginelanievre.fr

Dylan.haccoun@nievre.fr

Réseaux sociaux : [imaginelanievre](https://www.facebook.com/imaginelanievre)

INFORMATIONS PRATIQUES.....



"Ne restez jamais seul devant un litige" Notre mission, bénévole, c'est de défendre vos intérêts" Tél.0386382203 Mail:soslitiges58@gmail.com. Site:sos-litiges-58.e-monsite.com



ALLO, PARENTS EN CRISE N°Vert 0 805 382 300

PARENTS, JEUNES ET PROFESSIONNELS : BESOIN DE PARLER ?

Appelez nos psychologues et professionnels de la parentalité

Du lundi au vendredi : 10h-13h et 14h-20h
Le samedi : 10h-13h
Appel anonyme et gratuit

NIEVRE SOLUTIONS SOLIDAIRES Besoin des horaires d'un bus ? De la carte TER ? Trouver une aire de covoiturage ? Consultez le site nievresolutionsolidaires.fr lancé par le département.

RÉCUPÉRER DES POINTS



Pour tout savoir sur les stages de récupération de points sur votre permis voiture vous pouvez appeler le 0970 809 088, appel non surtaxé, ou aller sur le site recuperation-points-permis.org.

Prévention du MAL-ÊTRE AGRICOLE
Salariés et exploitants
Soutiens gratuits, confidentiels et personnalisés dans la Nièvre

MAL-ÊTRE
Stress, anxiété ou dépression. Je ne reste pas seul face à mes difficultés personnelles ou professionnelles.
09 69 39 29 19 - agrieécoute.fr

DIFFICULTÉS MULTIPLES
Je suis exploitant et je rencontre des difficultés économiques, techniques sur mon exploitation.
Cellule d'accompagnement
03 86 71 52 23
ddt-cellule-accoupage@nievre.gouv.fr

DIFFICULTÉS PERSONNELLES
Je rencontre sur un proche rencontré des difficultés de santé ou sociales, je demande à être contacté.
sa@nievre.gouv.fr

I SOUFFRANCE
Je suis inquiet pour quelqu'un, je suis éprouvé par un suicide.
3114
SAMU Service d'aide médicale d'urgence

URGENCE
15
112

ARS
MÉTIER DE LA NIEVRE

° Solitude, détresse ou dépression. Je ne reste pas seul face à mes difficultés personnelles ou professionnelles.09 69 39 29 19 - agrieécoute.fr 24h/24 et 7j/7

° Je suis exploitant ou salarié agricole et je rencontre des difficultés économiques, techniques sur mon exploitation. Cellule d'accompagnement 03 86 71 52 23 ddt-cellule-accoupage@nievre.gouv.fr

° Je rencontre - ou un proche rencontre- des difficultés de santé ou sociales, je demande à être contacté : <https://forms.office.com/e/TE4C9mqnYa>

° Je m'inquiète pour quelqu'un, je suis éprouvé par un suicide : 3114 (numéro national de prévention du suicide) une écoute professionnelle et confidentielle 24h/24 et 7j/7 Appel gratuit. www.3114.fr

° urgence
SAMU Service d'aide médicale d'urgence : 15
Numéro d'appel d'urgence européen : 112

INFORMATIONS PRATIQUES.....



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

A qui s'adresser pour des conseils sur les travaux d'économie d'énergie et les énergies renouvelables en toute confiance ?

Un service public d'information gratuit est en place depuis plusieurs années à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre. L'ALEC est une association composée de collectivités, des chambres consulaires et des deux Pays nivernais.

Elle est l'un des 450 Espace Conseil France Rénov'



Ses conseillers vous guident sur les choix de travaux opportuns afin de réaliser des économies d'énergie et si vous souhaitez installer des énergies renouvelables.

- Ils vous renseignent sur toutes les aides mobilisables en fonction de vos conditions de ressources.
- Ils vous aident aussi à comprendre vos devis et à établir un plan de financement intégrant les aides.
- Enfin, ils vous guident dans les étapes de votre projet.

Renseignez-vous, ce service est **gratuit** (soutenu par la Région et l'État), en appelant au **03 86 38 22 21** ou via infoenergie@ale-nievre.org



Les conseillers renseignent par téléphone, en rendez-vous et lors de permanences mensuelles à Cosne, Château Chinon, Luzy, Decize, Clamecy, Corbigny, ou dans les locaux de l'Agence.

Pour en savoir plus sur l'ALEC : www.ale-nievre.org

Parlez-en autour de vous.

Attention au démarchage : aucune collectivité, aucun service public ne démarchent.

DECOUVRIR LE CADASTRE SOLAIRE SUR LE SITE DU SIEEEN

Porté par le Syndicat intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), acteur public local de la transition énergétique, il permet de déterminer l'intérêt de l'installation de panneaux solaires. Il est accessible gratuitement depuis un site internet et une application numérique, disponibles sur ordinateur, smartphone et/ou tablette.

Il est disponible pour l'ensemble des habitants de la Nièvre : particuliers, collectivités et professionnels, gratuitement : Nievre-sieen.cadastre-solaire.fr

Le cadastre solaire reste un outil de sensibilisation, certaines contraintes techniques et réglementaires ne sont pas intégrées. Enfin, le cadastre solaire oriente l'utilisateur vers l'acteur local et/ou installateur local certifié pour être accompagné.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Rôle du conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le [règlement à l'amiable des différends](#) qui lui sont soumis. Le rôle du conciliateur est d'écouter les positions des parties pour proposer ensuite une solution à leur litige. Les parties peuvent ou non accepter la solution proposée par le médiateur.

Pour Crux : le conciliateur est BERTRAND Alex, Mairie de Chatillon-en-Bazois (lieu à déterminer avec le conciliateur) 03 86 84 14 76, le dernier lundi du mois de 9h00 à 11h30.

En cas d'indisponibilité d'un conciliateur, tout autre conciliateur de la Nièvre peut être contacté. (Liste complète en mairie).

INFORMATIONS PRATIQUES.....

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Information juridique généraliste sur l'ensemble des droits, tous domaines confondus (droit de la famille, du travail, droit locatif, droit des étrangers, droit de la vie quotidienne...) Tous publics, entretiens gratuits et confidentiels.

Tél 03 45 52 31 14 ou 06 61 06 06 98.

Site web : <http://www.nievre.cidff.info>

Courriel : cidff58@gmail.com



MÉDIATION FAMILIALE

Pour tous ceux qui sont dans une situation de crise, de relation distendue ou de rupture du lien familial et qui souhaitent restaurer ce lien, le médiateur familial, au cours d'entretiens, écoute et soutient dans les recherches de solutions. Le premier entretien n'est pas payant. Ensuite le montant de la participation financière est défini par un barème national et échelonné selon les revenus de chacun.

Pour vous informer ou prendre rendez-vous contactez :

° Sauvegarde 58 service médiation familiale 03 86 71 07 35 (lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 12h)

mediation@sauvegarde58.org site: www.sauvegarde58.org/

° Conseil départemental de la Nièvre Service médiation familiale Nivernais Morvan 03 86 57 05 34 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h servicemediationfamiliale@nievre.fr site: nievre.fr

ÉQUIPE MOBILE ENFANCE-HANDICAP DE L'ADAPEI 58

Parent, aidant, professionnel, vous avez besoin de renseignements, d'expertises, d'aides relevant du champ du handicap ? Les professionnels de notre Équipe Mobile se déplacent sur l'ensemble du département de la Nièvre pour vous apporter appui et soutien de la petite enfance au jeune adulte.

Contact Pôle enfance Adapei 58: i.marillier@adapei58.org/06 50 64 63 57

LA POLICE NATIONALE RECRUTE

Il faut être de nationalité française, âgé de 18 à 30 ans, avoir une bonne condition physique, avoir accompli la journée défense et citoyenneté et être de bonne moralité. Sans condition de diplôme.

Contact et infos au 03 80 44 54 88

Info-police-recrutement-dijon@interieur.gouv.fr



Vous aidez un proche en perte d'autonomie touché par une maladie, un handicap ?

Contactez la **PLATEFORME DE RÉPIT** pour tout besoin d'écoute, de soutien, d'information, d'aide, de répit...

Sur la Nièvre : Centre social 2, rue de la Mission 58290 Moulins Engilbert. Tél: **0 805 280 209** (n° vert)

Mail: pfr.aidants.58@gmail.com



LA FIBRE
ARRIVE
CHEZ VOUS

Le raccordement à la fibre optique est possible dans toute la commune.

Contact des fournisseurs d'accès **SFR** au 1099, **ORANGE** au 39 00.

Au 17 février 2024, 166 abonnements ont été souscrits à la fibre optique : 106 pour Orange, 60 pour SFR.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

DÉCHETTERIE DE ROUY Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 avril

Lundi mardi, mercredi, vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16h30 ; Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30.
Fermeture le jeudi.

Horaires d'été du 2 mai au 30 septembre :

Lundi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h ; mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12 h et de 14h 30 à 18h, le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30. Fermeture le jeudi.

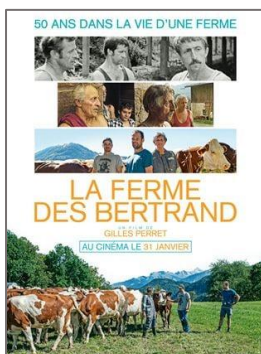
Tél : 03 86 60 25 55. Site <https://www.cc-amognescoeurdunivernais.fr/dechetteries>

CINÉMA À CRUX LA VILLE



22 mars 2024 18h "Madame de Sévigné" de Isabelle Brocard Drame, Historique 2023-1h 32min
avec Karin Viard, Ana Girardot, Cédric Kahn

Milieu du XVII^{ème} siècle, la marquise de Sévigné veut faire de sa fille une femme brillante et indépendante, à son image. Mais plus elle tente d'avoir une emprise sur le destin de la jeune femme, plus celle-ci se rebelle. Mère et fille expérimentent alors les tourments d'une relation fusionnelle et dévastatrice. De ce ravage, va naître une œuvre majeure de la littérature française.



20h "La ferme de Bertrand " de Gilles Perret Documentaire 2023-1h 29min

50 ans dans la vie d'une ferme... Haute Savoie, 1972 : la ferme des Bertrand, exploitation laitière d'une centaine de bêtes tenue par trois frères célibataires, est filmée pour la première fois. En voisin, le réalisateur Gilles Perret leur consacre en 1997 son premier film, alors que les trois agriculteurs sont en train de transmettre la ferme à leur neveu Patrick et sa femme Hélène. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, le réalisateur-voisin reprend la caméra pour accompagner Hélène qui, à son tour, va passer la main.

Tarifs : 5€ plein tarif- 3,50€ tarif réduit : - de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi et adhérents ; carte annuelle d'adhésion 10€ ; carte spéciale groupe (CE, scolaires, centres sociaux...) 3,5 €

www.sceniquanon.com pour voir la programmation complète.



A L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES : LA PAROLE AUX AGRICULTRICES

VENDREDI 8 MARS 2024 - à la salle des fêtes de Crux la Ville à partir de 19h - entrée libre -

La Cie à L'ombre d'un doute et des habitants du centre Nièvre vous propose de venir partager chaleureusement une soirée, autour d'un documentaire inédit qui retrace une conquête silencieuse, menée des années 1950 à nos jours, et restée dans les oubliettes de l'histoire de l'émancipation des femmes. Pour la première fois, trois générations de femmes de l'ombre, actrices de cette révolution, racontent de l'intérieur et de façon intime cette lente émancipation.

Après le documentaire, autour d'un verre, échangeons, débattons, écoutons les récits qu'elles voudront peut-être nous livrer...

Accueil à partir de 19h, projection vers 19h30 et laissons la soirée se dérouler librement.

Apporter quelque chose à partager : salé, sucré, liquide...

Au plaisir de passer ensemble une jolie soirée riche de ces paroles de femmes. Sophie et Daniel.

Votre Rendez-vous avec l'École

Apprendre à nager en eaux vives

C'est confirmé : les élèves des deux classes se rendront à l'étang du Merle pour leurs séances de natation. Cette année, les séances seront « massées » : la semaine du 17 au 21 juin, les enfants bénéficieront de séances quotidiennes. La proximité du site et le fait qu'il soit très fréquenté par nos élèves et leurs familles pendant l'été en font un lieu idéal pour l'apprentissage de la nage.

Projet Notre Ecole Faisons La Ensemble (NEFLE)

Un projet concernant les deux écoles du regroupement (Bazolles et Crux-la-ville) est en cours d'élaboration. Il s'inscrit dans le dispositif NEFLE : le ministère de l'éducation nationale, via le Fond d'Innovation Pédagogique, finance des projets pédagogiques visant à améliorer la réussite et le bien être des élèves.

Nos trois classes sont engagées dans la rédaction d'un projet. Les axes retenus sont les suivants :

- réaménagement des classes et équipement en mobiliers flexibles
- réaménagement et végétalisation de la cour de récréation pour créer des îlots de fraîcheur.

Spectacle et kermesse de fin d'année

Les élèves des deux écoles vous donnent rendez-vous le samedi 29 juin à 16h pour leur spectacle sur le thème du cirque.

Le spectacle sera suivi d'une kermesse et d'un repas.

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX !

La cérémonie du 11 novembre 2023 s'est déroulée à 15h00 en présence de M Ludovic PIERRAT, Secrétaire Général de la Préfecture, du Lieutenant-Colonel Lionel SEMENADISSE, Délégué Militaire Départemental et des représentants de la FNACA et des Médailleurs militaires.

M le Maire a lu l'allocution prononcée par le Capitaine Charles VACHER lors de l'inauguration du monument aux morts en août 1922.

Le Secrétaire Général de la Préfecture a lu le message de M le Ministre des Armées et de Mme le secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire et rappelé le nom de 3 soldats morts pour la France en 2023 : l'adjudant-chef Nicolas Latourte, le sergent-chef Baptiste Gauchot et le sergent-chef Nicolas Mazier.

La gerbe de la Municipalité a été déposée par M le Maire accompagné de 3 élèves de l'école et celle de la Préfecture par M Ludovic PIERRAT.

À l'appel des morts deux autres élèves répondaient "Morts pour la France".

Les enfants de l'école, dirigés par leurs institutrices Chloé et Carla, ont chanté la Marseillaise.

Un moment de recueillement a été observé devant le mémorial 1914/1918 situé dans l'église et un bouquet a été déposé.



ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX

À l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été offert à la salle des Fêtes durant lequel de nombreux habitants ont pu échanger avec le Secrétaire Général qui a, ensuite, visité le village en se rendant à la Grand'Fontaine, à l'école, à la caserne des sapeurs-pompiers et à l'étang du Merle.

Quelques jours plus tard la mairie a reçu les remerciements de M le Secrétaire Général pour l'organisation de cette cérémonie simple et émouvante et pour la présence d'un si grand nombre d'habitants.



RESTAURATION DES TOMBES DES COMBATTANTS DE CRUX

La commune, en partenariat avec le SOUVENIR FRANCAIS a décidé, à la suite de la restauration du Mémorial de Guerre qui se trouve dans l'église, de recenser et de sortir de l'oubli les tombes des soldats de 1914/1918 ainsi que celles des victimes civiles et militaires de la guerre 1939/1945 qui se trouvent dans le cimetière communal, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire des combats de CRUX-LA-VILLE des 12 au 15 août 1944.

Le SOUVENIR FRANCAIS est une association qui rend hommage à tous les combattants « Mort pour la France » en restaurant et en apposant une cocarde tricolore sur leurs tombes.

Une vingtaine de tombes de soldats et ou de victimes civiles ont été recensées dans le cimetière. Certains se trouvent dans les caveaux familiaux entretenus, pour d'autres, leurs stèles, avec les années, entrent progressivement en déshérence ou sont à l'état d'abandon.

Chacune d'elle, en fonction de son état, se verra proposer un programme de restauration.

Nous essaierons de conduire ce chantier sur l'année 2024 avec la contribution financière du Souvenir Français.



**THEATRE par Didier Brice d'après Marivaux Costumes Aurore Popineau à 18h
Salle des fêtes durée 1h20.**

Librement adaptée de *l'indigent philosophe* de Marivaux, *l'homme sans souci* est une comédie pétillante drôle et émouvante sur les pouvoirs du théâtre et les rapports entre réel et représentation.

A partir de 12 ans. Tarifs 12€/8€

Réservation 03 86 93 09 09 ou billetterie@maisonculture.fr.

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX

LES ROSSIGNOLS DE CRUX

Depuis décembre 2023, la chorale débutante de Crux-la-ville s'est réunie trois fois pour mettre en place un projet de Chorale de village.

Nous vous invitons maintenant à nous rejoindre à la **salle des fêtes le mercredi 27 mars à 19h** afin de partager un moment convivial autour de chansons et d'un verre de l'amitié. Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour pousser la chansonnette !

TAÏ-CHI-CHUAN ET QI-GONG Les stages sont gratuits.



Je vous souhaite une année du Dragon heureuse et sereine. Qu'elle vous épargne de tous soucis et surtout des soucis de santé. Mais vous ne devez pas espérer le calme autour de vous : si les années du Dragon (énergie Yang) sont des années de prospérité, elles sont souvent des années tumultueuses...

J'espère à bientôt pour le mini stage du 6 mars après-midi. Si des personnes de votre entourage veulent découvrir l'activité, pas de problème, vous pouvez les inviter à se joindre à nous.

Amicalement. Evelyne (06 72 28 47 72)

RÉSULTATS SPORTIFS !



J'ai dû interrompre mes entraînements sportifs depuis octobre dernier pour raisons de santé... Il me faut donc maintenant le double de temps pour retrouver le niveau que j'avais avant !!! 4 mois d'efforts avant de pouvoir à nouveau participer à des compétitions, C'est long... Cela me mène à juin ou juillet pour les championnats de France en plein air à Thonon du 14 au 16 juin prochain. On verra d'ici là !
Amitiés, Daniel Débonnaire



SOCIÉTÉ AMICALE DES CHASSEURS

" Tout d'abord, l'Amicale des chasseurs de Crux la ville vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

La saison de chasse est bientôt finie puisque la fermeture est le 29 Février, sauf pour le sanglier qui fermera le 31 mars. Elle a été satisfaisante dans l'ensemble. Maintenant, nous allons nous consacrer à divers travaux d'entretien des chemins et de la cabane. De nombreux arbres secs sont tombés en travers des chemins.

Les réunions de chasse organisées par la Fédération des chasseurs vont se multiplier pour nous annoncer les nouvelles directives pour la prochaine saison. Elles ne seront certainement pas très bonnes pour notre portefeuille... Nous allons aussi organiser notre repas annuel de début d'été, mais la date n'est pas encore fixée. Nous espérons que la météo, pendant cette intersaison, ne fera pas trop de caprices pour que les animaux soient en pleine forme en septembre.

L'Amicale des chasseurs de Crux la ville vous souhaite un bon début d'année. "Didier SAVE, Président

RANDO VADROUILLE.

Au cours du dernier trimestre 2023, nous avons organisé traditionnellement notre randonnée au profit du téléthon. Sylvain Moreau, sa femme Béatrice ainsi que Benjamin Mocquot, notre maraîcher des Bordes, ont répondu présents à cette manifestation en nous organisant notre habituelle pause "encas" : délicieux potage, café, brioches... A l'issue de notre parcours pédestre, vin d'honneur offert par la municipalité et gâteaux confectionnés par les membres du club ont clôturé cette organisation festive avant tout. Merci à tous d'avoir participé d'une façon ou d'une autre à cette manifestation qui a le mérite d'exister.



Associations : *Passé et Avenir*



En cette année 2024, nous randonnons toujours tous les samedis matin, et prévoyons un petit séjour de 3 jours vers les Settons en septembre prochain sans doute, histoire de diversifier nos randos et en garder d'excellents souvenirs !

Pour tous renseignements. Contactez-nous
Mme BEAUGRAND Roselyne 07 86 38 83 82
Mme LABOUREAU Martine 03 86 58 24 92



"L'Association **LOISIRS TOUS CRUX** poursuit son année en mouvements et en assouplissements jusqu'en Juin, si vous souhaitez nous rejoindre même en milieu d'année, pas de soucis, nous vous accepterons !
Contacter Chantal au 03 86 58 32 03."



CENTRE DE SECOURS de CRUX-LA-VILLE SITE SDIS 58: <https://sdis58.fr>

Rejoignez-nous !

Un engagement citoyen, Une expérience unique et enrichissante...

Vous aussi, rejoignez les sapeurs-pompiers de Crux-la-Ville!

Vous pouvez nous contacter et venir nous rencontrer !

Chef de Centre

Adjudant-Chef David THEVENEAU david.thevenau@sdis58.fr 06.07.11.62.14

Adjoint au Chef de Centre Adjudant Pierre GUYARD pierre.guyard@sdis58.fr 06.45.46.74.13

Président de l'Amicale Lieutenant Paul MOREAU paul.moreau@sdis58.fr 06.61.94.49.83

COMITE DES FÊTES

Le 19 Janvier a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes. Durant cette soirée nous avons pu présenter le bilan des différentes manifestations de l'année passée. Bilan très positif pour 2023, que ce soit financièrement ou au niveau des différents rendez-vous proposés par le comité des fêtes. En effet, vous avez encore été nombreuses et nombreux à venir nous retrouver lors de nos manifestations et profiter avec nous de ces moments de convivialité et de partage. Seule ombre au tableau, le nombre de bénévoles qui diminue et qui devient préoccupant pour l'avenir du comité des fêtes.

En effet, sur le plan humain, le comité ne compte plus qu'une grosse dizaine de bénévoles (en comptant les nouvelles recrues depuis l'assemblée générale). De ce fait, il a été décidé de modifier les statuts de l'association et de réduire le bureau à son strict minimum :

Président : Jérémie CHENOUEARD

Trésorière : Véronique THERET

Secrétaire : Emmanuelle GRISCELLI

Suite à cette assemblée, l'ensemble des bénévoles se donne jusqu'à la fête du chocolat (qui aura lieu le dimanche 24 Mars) pour voir l'évolution de la situation, et prendre ensuite une décision quant à la poursuite ou non des activités du comité des fêtes.

Associations : Passé et Avenir

Il a également été décidé que, pour le moment, les locations de barnums sont suspendues. Seules les locations de vaisselle pour la salle des fêtes continuent.

Intéressés pour rejoindre l'équipe de bénévoles du comité, n'hésitez pas à nous contacter !

Vous avez été nombreux à venir nous retrouver ce samedi 17 février pour le Carnaval. Le défilé, organisé en collaboration avec l'école, a été très suivi avec de nombreux enfants présents. Nous souhaitons également remercier Mme BAUDOIN Pauline (institutrice de l'école de Bazolles) pour le joli char réalisé avec les enfants. Vous avez été nombreux à venir prolonger l'événement avec nous lors de la soirée tartiflette, qui a été une belle réussite, et nous vous en remercions. Nous espérons que, comme nous, vous avez apprécié ce moment.



Le carnaval à Crux !



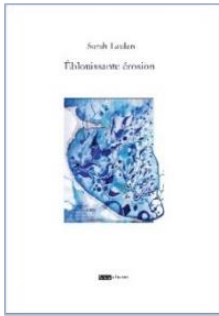
Prochain rendez-vous : dimanche 24 Mars pour la fête du Chocolat !

Jérémy – président du comité des Fêtes – 07.82.99.92.46

Associations : Passé et Avenir

LA TÊTE A L'ENVERS

2023 est finie, vive 2024 et sa moisson de nouveautés !



Et d'abord, vient d'arriver une bonne nouvelle :

L'Académie royale de langue et littérature françaises de Belgique vient de sélectionner le recueil paru en septembre dernier, *éblouissante érosion* pour son Prix international de littérature française (Poésie). Quatre autres concurrents sélectionnés aussi, le résultat final sera donné en mars...

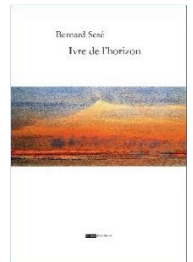
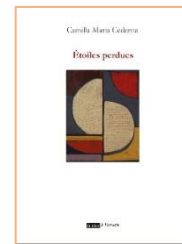
Je suis obligée cette année de restreindre le nombre de parutions annuelles.

Le prochain paraîtra en avril : il s'agit d'un livre où l'écrivain grec Yannis Kiourtsakis interroge les correspondances qu'il perçoit entre le grand poète grec, Georges Sèféris, et notre non moins grand auteur Albert Camus, en particulier dans leur rapport à la politique et à leur époque. L'auteur évoque leur vie, leurs luttes, leur vision de la politique, de l'état du monde. Et, il en vient tout naturellement à évoquer notre monde actuel tout aussi tragique, comme nous le vivons tous les jours... J'ajouterai que la simplicité et la fluidité du texte nous entraînent sans difficulté aucune dans cette lecture passionnante autour de deux grands auteurs contemporains mais qui ne se connaissaient pas.



Trois évènements prévus :

° Vendredi 16 février, librairie Le Cyprès 17 rue du Pont Cizeau 58000 Nevers à 18h30
Rencontre autour des recueils publiés fin 2023 : lecture et discussion
Étoiles perdues de Camilla Cederna (lecture de Corinne Fréguin)
Ivre de l'horizon de Bernard Sesé (lecture d'Isabelle Gozard)



° Vendredi 2 mars Médiathèque de Chenôve
Rencontre avec les éditions L'Atelier des noyers. Discussions et lectures musicales.

° Jeudi 8 mars, à 18h30 Médiathèque Jean Jaurès, 58000 Nevers
Soirée poésie-art lyrique

Lecture de *Éblouissante érosion* par son autrice, la cantatrice Sarah Laulan (recueil sélectionné pour le grand prix de littérature (poésie) de l'Académie royale de langue et littérature françaises de Belgique qui sera décerné en mars), chants de Sarah Laulan et Rémi Poulakis, accordéon de Rémy Poulakis.

Bonne année à toutes et à tous !!!

Dominique Sierra Éditions la tête à l'envers www.editions-latetalenvers.com

LA COOPÉRATIVE DES SAVOIRS SOUHAITE ESSAIMER SUR NOTRE SECTEUR.

La Coopérative des Savoirs a vocation à animer des évènements sur le vaste territoire Nivernais Morvan.

L'objet est donc de faire connaître ce que fait la Coopérative des Savoirs et le proposer dans d'autres secteurs géographiques que Lormes/Brassy où les activités de la Coopérative des Savoirs sont déjà implantées.

Après une première réunion le 4 décembre à St Saulge, deux ateliers de découverte d'échanges réciproques de savoirs ont eu lieu à la salle des fêtes de Crux. D'autres ateliers de ce type seront proposés d'ici quelques temps dans les villages pour favoriser la création de ce réseau.



Associations : Passé et Avenir

Ces ateliers ont pour objectif de mieux comprendre la nature et le fonctionnement d'un Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS). L'objectif est aussi de permettre à chacune des personnes présentes de se positionner par rapport à la création d'un RERS de proximité dans les environs de Saint-Saulge.

Les personnes ont formulé des choses qu'elles aiment (ou pas), ce qu'elles savent (ou pas encore), ce qu'elles souhaiteraient apprendre ou bien transmettre. Ces « offres » et ces « demandes » sont la base d'un RERS. Ce dispositif a pour but de mettre en relation les personnes pour répondre aux demandes d'apprentissage. Pas des cours, mais des échanges tout simples.

J'aimerais apprendre à faire : de la vannerie, à plécher, à faire des bouquets, à faire un enduit, à faire du jus de pommes, du vin d'épines...

Je sais faire et peux transmettre : faire des cocktails sans alcool, faire un enduit, reconnaître des champignons comestibles...

A l'issue des ateliers nous avons échangé sur la manière d'organiser ces mises en relations. Ce réseau s'appuie sur la rencontre, apprendre à se connaître, qui favorisera un climat de confiance dans le réseau (car toutes les personnes ne se connaissent pas forcément au départ). Les situations de transmettre un savoir ou le partager ne sont pas forcément habituelles, et l'accompagnement est nécessaire on se pose tous la question sur nos possibilités - nos capacités - à donner un « savoir » - une connaissance - « mais que pourrais-je transmettre ! » Ces ateliers permettent de lever les doutes, les inquiétudes, les freins que nous pourrions avoir sur cette question.

On se pose la question de lieux où l'on pourrait centraliser les offres et demandes, se retrouver régulièrement pour organiser les mises en relation. Tenir compte de l'existant est essentiel et peut favoriser les choses, quitte à proposer plusieurs rendez-vous dans des lieux différents : marchés mensuels de Montigny aux Amognes, de Rouy, soirée au SaxiZinc, séances cinéma à Crux la Ville, ...

Tout est à imaginer, à construire ensemble.

Coordinatrice de la Coopérative des Savoirs Marion Bertin-Sihr : <https://www.cooperativedessavoirs.org>

Relais sur le secteur : Sophie Charvet - 06 30 25 22 04 - pho6ie.charvet54@orange.fr

STAGES D'ÉTÉ DE PEINTURE ACRYLIQUE

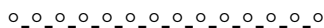
Deux stages de peinture à l'ACRYLIQUE, seront ouverts cet été, animés par Rose-Marie CHANSEL :

STAGE 1 les 29 - 30 et 31 Juillet : Stage dédié à la pratique de différentes techniques liées à l'acrylique à travers la réalisation d'une œuvre personnelle.

STAGE 2 les 5- 6 et 7 Août : Stage de création libre. Le but sera de développer sa créativité à l'acrylique, en associant des techniques mixtes (collages, matières etc...) afin de réaliser une ou des œuvres spontanées.

Bienvenue à tous et toutes.

Inscriptions et renseignements auprès de Rose-Marie CHANSEL 06 11 64 68 70



Un nouvel artisan près de nous

DAME GOUPIL
Artisan d'art du cuir

- Boutique en ligne
- Créations uniques en cuir upcyclé
- Articles de seconde main rénovés
- Conception sur mesure & Personnalisation
- Kits créatifs & Ateliers d'initiation cuir
- Réparation experte pour tous articles en cuir

Aurélie DELOBELLE
2 route d'Achun - Le Grand Meuré
58 110 BAZOLLES

damegoupil.com

réparateurs

BELLE MEURÉ

Aurélie Delobelle, artisan maroquinière, s'est installée à Bazolles depuis 2023. Dame Goupil privilégie le durable, l'économie circulaire et l'achat intelligent. Elle propose réparation et restauration du cuir, du sur mesure et la personnalisation des objets en cuir, et sa boutique en ligne. Enfin des objets de seconde main rénovés seront bientôt disponibles.

Vous pouvez découvrir ses créations en visitant son site internet !
Dame Goupil, artisan d'art du cuir 2 route d'Achun - Le Grand Meuré
06 26 76 08 74 Site : Damegoupil.com

Mail : admin@damegoupil.com

ANNONCES



Les gîtes des bergers

Les bergers vous accueillent aux portes du Morvan entre lacs et forêts.

La tanière du renard, un joli petit gîte pour deux personnes, avec vue sur les prés, proche de la rivière l'Aron, vous offrira toutes les commodités. (Cuisine équipée, séjour avec poêle à bois, chambre, dressing, salle de bains, jardin privatif, terrasse, garage).

Proche des étangs de Baye et de Vaux, ainsi que de l'étang du Merle et du canal du Nivernais, il est idéalement situé pour les pêcheurs, randonneurs et les amateurs de loisirs nautiques.

contact@lesgitesdesbergers.fr

06.68.52.92.02

<https://www.lesgitesdesbergers.fr> Hélène WEEKS



CAMPING DE L'ETANG DU MERLE

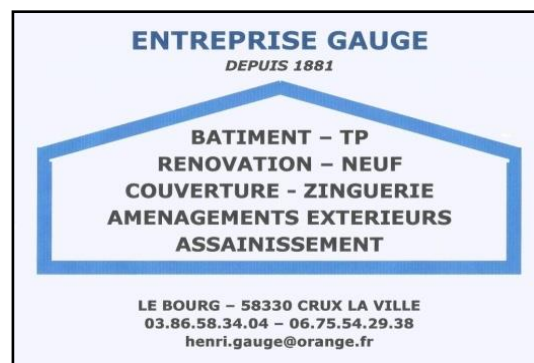
etangdumerle@gmail.com 03 86 58 38 42 06 76 61 41 13
site: <http://www.camping-etang-du-merle.fr>

Le camping avec ses 59 emplacements dont 5 Chalets, 15 mobil-homes, 2 Coco Sweet est à taille humaine et favorise les rencontres.

Vous aimez la tranquillité, la pêche, la nature et la détente ? Le camping est au centre des trésors et curiosités de la Nièvre à environ 25 km du Morvan et de ses Lacs, de la Loire et ses Vignobles, du Canal du Nivernais.

Les tarifs d'hébergement et des cartes de pêche sont disponibles sur le site de Crux la Ville ou à l'Office du Tourisme.

Ouverture du camping le 30 avril 2024



ANNONCES



Theret Jean
Entrepreneur Individuel
 06 63 54 41 19
 Theretjeanei@hotmail.com

Maçonnerie - couverture
 Siret: 917 424 400 000 13

ENTREPRISE WEEKS WILLIAM
 Assainissement non collectif, Terrassement, Broyage,
 Pose de clôtures

03.86.58.27.72
 06.74.34.34.39

w.weeks@free.fr
 www.entreprisesweekswilliam.fr

L'Huis-Gigot
 58330 CRUX-LA-VILLE

Ent. Frédéric CAILLE
Maçonnerie et Rénovation
Ecologiques et Saines

(Enduits et Béton (chaux et chanvre)
 Isolation Animale et Végétale
 Cloisons, Peinture,
 Pose de revêtements, Parquets...)

06 64 47 58 33 58350 Domplèze sur Nièvre
 fcaille.artisan@gmail.com RM 484270495/58 - TVA intracomme F10254942734

BEAUGRAND MULTISERVICE
 SIRET N°919.745.158.NM.58

07.86.80.81.65 BEAUGRANDMULTISERVICES@OUTLOOK.FR

TRAVAUX DE PETITS BRICOLAGES
 ENTRETIEN INTERIEUR ET EXTERIEUR DE VOTRE MAISON
 DESTRUCTION NID D'INSECTES,
 VIDE MAISON, DÉBARRAS ENCOMBRANTS
 ET AUTRES SERVICES SELON VOS BESOINS

MULTISERVICES
Travaux d'entretien intérieur/extérieur
Papiers peints, peintures, enduits,
Petite maçonnerie...
Tél: 06 59 07 21 74 CESTU accepté

*Service de baby-sitting - Aide aux devoirs
 Crux-La-Ville et ses alentours*



BONJOUR,
 Je m'appelle Noélie, j'ai 21 ans. Je suis étudiante en 1ère année de Master MEEF 1er degré, je me destine au métier de professeure des écoles. Dynamique, positive, à l'écoute d'autrui, j'aime le contact avec les enfants, les voir s'épanouir en leur proposant diverses activités.

Vos enfants ont besoin de soutien scolaire ? Vous cherchez quelqu'un pour garder vos enfants le week-end et pendant les vacances scolaires ? Contactez-moi au 06-75-92-51-93.

Aide ménagère & Services à la personne


Ménage Courses
 Repassage Compagnie

Je vous propose mes services dans la commune de Crux-la-Ville et ses alentours. N'hésitez pas à me contacter !



Véronique DARD : 07.86.20.72.82

"LE FER À VAPEUR"
Repasse pour vous tous vêtements
Et linge de maison
Enlèvement et retour gratuits
Chèques emplois service acceptés
Tél: 06 59 07 21 74



Aide à domicile Christine GUIDEZ
 Assistante de vie aux familles- Spécialisation handicap
 CRUX-LA-VILLE et 20 km aux alentours
 Tel : 06.78.07.95.54

ANNONCES



Envie de vous engager ? De vous rendre utile ?

**VOUS AUSSI,
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER**

Un engagement citoyen, une expérience unique et enrichissante !



Le Centre d'incendie et de secours de CRUX-LA-VILLE recrute des sapeurs-pompiers volontaires

Apprenez-nous !



Producteur à Crux la Ville (58330)
Légumes et Champignons

Mercredi matin à Saint-Saulge
Vendredi matin à Corbigny
Dimanche matin

Le 3è du mois à Rouy (marché du Colibri) Champignons uniquement.



Soizic B.
Sbodiou@yahoo.fr
3 Château du Berte
58330 Crux la ville
06 59 05 40 22 (Uniquement SMS) 

Frédéric CAILLE certifié Biocide
Désinsectisation - Dératisation
58330 Crux-la-Ville



Destruction de nids de :

- ✓ frelons asiatiques
- ✓ frelons européens (seulement si gênant)
- ✓ de guêpes (seulement si gênant)

Interventions dans un rayon de 30 km autour de Crux-la-Ville

Contact :
Frédéric CAILLE
06 64 47 58 33



Certificat N°055205

PMO : document imprimé par nos soins - Ne pas jeter cet avis aux ordures

FERRONNIER D'ART MIKE MUNDEN
ENTREPRISE PAPILLON NOIR
FABRIQUE SUR MESURE MEUBLES EN FER FORGÉ INTÉRIEURS OU EXTÉRIEURS
ESCALIERS, RAMPES, MEZZANINES, PERGOLAS, PORTAILS, SCULPTURES...
TÉL.07 82 40 51 34 MIKE@PAPILLONNOIR.NET

MANIFESTATIONS

6 MARS MINI STAGE DE TAÏ-CHI-CHUAN ET QI-GONG

8 MARS A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE POUR LE DROIT DES FEMMES : LA PAROLE AUX AGRICULTRICES ! DOCUMENTAIRE SUIVI D'UN DÉBAT. A PARTIR DE 19H SALLE DES FÊTES DE CRUX. Soirée organisée par la Compagnie à l'ombre d'un doute.

17 MARS THÉÂTRE 18H L'HOMME SANS SOUCI soirée organisée par LA MAISON

22 MARS CINÉMA 18H "MADAME DE SÉVIGNÉ" 20H "LA FERME DES BERTRAND"

24 MARS FÊTE DU CHOCOLAT ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE 10H A 18H

26 AVRIL CINÉMA 18H "COCORICO" 20H "UNE VIE"

24 MAI CINÉMA 18H "ET PLUS SI AFFINITÉS" 20H "LA PROMESSE VERTE"

1^{er} JUIN CONCERT DE GUITARES A 19 HEURES ÉGLISE DE CRUX LA VILLE

14 JUIN CINÉMA 18H "N'AVOUE JAMAIS" 20H "LA PETITE VADROUILLE"

16 JUIN CÉRÉMONIE STÈLE ÉTANG DU MERLE

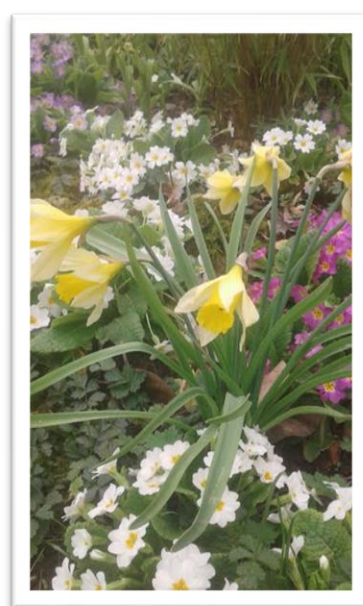
29 JUIN SPECTACLE ET KERMESSE DE L'ÉCOLE

6 JUILLET RÉCITAL LYRIQUE À 20H30 ÉGLISE DE CRUX LA VILLE

29, 30 ET 31 JUILLET STAGE DE PEINTURE ACRYLIQUE A CRUX LA VILLE

5, 6 ET 7 AOÛT STAGE DE PEINTURE ACRYLIQUE A CRUX LA VILLE

A méditer... "Ah ! Si seulement avec une goutte de poésie ou d'amour nous pouvions apaiser la haine du monde !"
Pablo Neruda



Le printemps arrive bientôt ! Nous l'espérons doux et agréable pour tous